



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les organisations de défense des droits humains saluent la résolution bicamérale du Congrès condamnant les abus commis à l'encontre des femmes et des filles haïtiennes et exigeant une action immédiate conforme au cadre politique pour une transition efficace et équitable

5 février 2026 — Les deux chambres du Congrès américain agissent pour soutenir les droits des femmes et des filles haïtiennes et exprimer leur solidarité avec la société civile haïtienne. Les corps des femmes et les filles haïtiennes sont devenues le champ de bataille de la crise complexe que traverse Haïti, alors même qu'elles sont marginalisées dans les décisions cruciales concernant la consolidation de la paix et la gouvernance de leur pays. Une résolution présentée aujourd'hui [sur une base bipartite au Sénat](#) par les sénatrices Jeanne Shaheen (D-NH), Susan Collins (R-ME), Jacky Rosen (D-NV) et Lisa Murkowski (R-AK) et par la députée Yvette Clarke (NY-09) avec 47 co-sponsors [à la Chambre le 22 janvier](#) condamne fermement ce statu quo illégal et appelle à des mesures urgentes conformes aux revendications de longue date de la société civile haïtienne, notamment le [Cadre politique pour une transition efficace et équitable](#).

La résolution proposée ne mâche pas ses mots. Elle « condamne les violences sexuelles systématiques et autres préjudices basés sur le genre dirigés contre les femmes et les filles en Haïti, ainsi que le manque de protection, de services et de responsabilité qui les accompagne », ainsi que « l'exclusion et la marginalisation persistantes des femmes au sein du gouvernement de transition haïtien et dans d'autres postes de direction et de décision ». Elle dénonce explicitement les partenaires internationaux d'Haïti comme étant tout aussi complices. Les conséquences identifiées par la résolution sont graves : « le fait de ne pas mettre l'accent sur le leadership des femmes et sur les besoins et protections spécifiques aux femmes dans la transition haïtienne menace l'efficacité de la transition et la sécurité, la démocratie et le développement socio-économique à long terme d'Haïti ».

« Les politiques, les programmes et les allocations budgétaires correspondantes doivent être mis en œuvre de toute urgence », selon sponsors de la résolution bicamérale, et ce, d'une manière qui place au centre les demandes et les perspectives de la société civile haïtienne, en particulier les organisations féministes et de défense des droits des femmes haïtiennes, notamment celles qui travaillent au niveau local. Les priorités énumérées sont les suivantes :

- garantir la participation active des femmes à toutes les prises de décision, y compris aux postes gouvernementaux et aux élections ;

- prévenir et lutter contre les violences sexuelles et autres formes de violence basée sur le genre ;
- « adopter une politique féministe qui place la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles au centre de ses préoccupations, et en particulier, [s'engager] à fonder les politiques, les programmes et la planification sur le Cadre politique pour une transition efficace et équitable promulgué par la société civile en Haïti » ; et
- « investir concrètement dans l'égalité à long terme des femmes et des filles en Haïti en mettant en œuvre des plans, des politiques et des programmes tournés vers l'avenir et axés sur les changements législatifs, institutionnels et politiques à cette fin ».

« La résolution bicamérale proposée représente une mesure extraordinaire de solidarité avec les femmes et les filles haïtiennes et avec la société civile haïtienne », a déclaré **Sasha Filippova, avocate principale à l'Institut pour la justice et la démocratie en Haïti**. « Sénatrices américaines des deux côtés et 48 membres de la Chambre des représentants affirment que le gouvernement américain, les partenaires internationaux d'Haïti et le gouvernement de transition haïtien violent les droits des femmes et, ce faisant, sapent leurs propres efforts pour établir la paix et une démocratie stable en Haïti. La résolution aligne également ses appels à des mesures immédiates sur ceux lancés par les défenseurs des droits des femmes haïtiennes et d'autres leaders de la société civile, notamment ceux formulés par près de 200 organisations dans le cadre du [« Cadre politique pour une transition efficace et équitable »](#) ».

« Le BAI travaille quotidiennement avec des victimes de violences sexuelles ; nous sommes témoins d'abus horribles et d'une absence de réponses efficaces, qui violent les droits des femmes et des filles qui sont les principales victimes », a déclaré **Me Kattia Dorestant-Lefruy, avocate et codirectrice du Bureau des Avocats Internationaux basé en Haïti**. « Nous saluons le langage ferme de la résolution, qui appelle à la prévention des violences sexuelles et à des réponses efficaces et des services adéquats pour toutes les victimes, y compris des enquêtes et des poursuites judiciaires significatives. J'espère que les sénatrices Shaheen, Collins, Rosen et Murkowski, et la représentante Clarke et ses 47 co-sponsors de la Chambre utiliseront ensuite leur pouvoir politique pour obtenir davantage de financement et améliorer les mesures de lutte contre la violence basée sur le genre en Haïti - et pour faire progresser l'égalité à long terme des femmes et des filles haïtiennes. »

« Garantir l'autonomisation des femmes, répondre à leurs besoins spécifiques et lutter contre toutes les formes de violence basée sur le genre ne sont pas des questions marginales dans le cadre de la lutte contre les crises sécuritaires et de gouvernance en Haïti », a déclaré **Pascale Solages, cofondatrice et coordinatrice générale de Neges Mawon, basée en Haïti**. « Elles sont essentielles et indispensables pour garantir une paix et une prospérité durables en Haïti. Cependant, nous constatons au contraire que les femmes sont exclues des postes de direction,

que leurs besoins spécifiques et leur sécurité sont considérés comme marginaux ou totalement ignorés, et que les élections sont planifiées sans tenir compte de la violence politique sexiste et des exclusions structurelles qui, si elles ne sont pas traitées, renforceront et aggraveront les inégalités et l'instabilité en Haïti. Cette résolution bicamérale reconnaît l'urgence de changer de cap et promet le soutien des quatre sénatrices américaines des deux côtés de l'allée et 48 représentants américains à notre cause. »

« Travailler avec des organisations dirigées par des femmes dans tout Haïti nous a appris l'importance de veiller à ce que les femmes soient engagées en tant que partenaires égales dans le développement continu d'Haïti », a déclaré **Carine Jocelyn, fondatrice du Collectif des Femmes Haïtiennes et du Fonds pour les Femmes Haïtiennes**. « Pour qu'Haïti puisse assurer un avenir pacifique et prospère, les femmes haïtiennes doivent faire partie des décideurs politiques, des dirigeants gouvernementaux, des leaders civiques et des agents du changement, et elles doivent avoir un accès équitable au financement. Nous félicitons les sénatrices Shaheen, Collins, Rosen et Murkowski, ainsi que les 48 représentants de la Chambre dirigés par la députée Clarke pour avoir défendu les droits des femmes et des filles haïtiennes. »

« Chaque jour, les femmes et les filles en Haïti continuent d'être confrontées à des niveaux sans précédent de violence basée sur le genre, de déplacements forcés et de besoins sanitaires non satisfaits », a déclaré la **sénatrice Jeanne Shaheen (New Hampshire), membre de rang supérieur de la Comité des affaires étrangères du Sénat**. « Bien qu'elles soient les principales victimes de la détérioration des conditions de sécurité et de la situation humanitaire en Haïti, elles restent marginalisées et exclues des décisions politiques visant à restaurer la paix et la démocratie dans leur pays. À l'approche de la fin du mandat du Conseil présidentiel de transition, j'exhorte les dirigeants haïtiens, le gouvernement américain et la communauté internationale à prendre des mesures sérieuses et concrètes pour enfin protéger les droits des femmes et des filles haïtiennes et garantir leur participation à l'édification de l'avenir de leur pays. »

« Les conditions difficiles auxquelles sont confrontées les femmes et les filles haïtiennes aujourd'hui sont difficiles à décrire avec des mots. De la violence sexuelle et sexiste à leur exclusion quasi totale du pouvoir politique dont elles ont besoin pour surmonter leur situation désespérée, les ravages quotidiens qu'elles subissent ne peuvent être surestimés et ne doivent pas être ignorés. Alors que nous sommes à la veille de l'expiration du TPS pour Haïti, le 3 février, qui condamnerait des centaines de milliers d'autres personnes à subir le même environnement chaotique dont trop souffrent déjà, mes collègues et moi-même sommes fiers de présenter cette résolution qui clarifie nos obligations humanitaires et morales. Dans une nation juste et décente, ces mots n'auraient pas besoin de passer par les couloirs du Congrès pour être acceptés comme une vérité universelle. Cependant, ce n'est pas le cas de l'Amérique d'aujourd'hui, sous le joug brutal de l'administration Trump. C'est pourquoi nous continuerons à réclamer justice pour nos sœurs haïtiennes et à exiger la prolongation immédiate du TPS pour nos voisins haïtiens. Le

président devrait savoir que plus nos appels resteront sans réponse, plus ils deviendront forts », a déclaré **la députée Yvette D. Clarke (NY-09)** lors de la présentation de la résolution à la Chambre des représentants des États-Unis le 22 janvier 2026.

« La sécurité inclusive est la clé d'une sécurité durable, mais trop souvent, les interventions internationales en Haïti ont écarté le leadership des femmes haïtiennes », a déclaré **Yifat Susskind, directrice exécutive de MADRE**. « Il ne s'agit pas seulement d'une politique de sécurité inefficace : c'est une érosion de la souveraineté d'Haïti. Les femmes haïtiennes ont le droit, garanti par le droit national et international, de façonner l'avenir de leur pays. Les efforts internationaux de stabilisation, y compris la Force de répression des gangs soutenue par les États-Unis, doivent renforcer l'autodétermination d'Haïti et refléter, au lieu de les ignorer, les engagements pris en faveur du leadership politique des femmes. »

Membres du Congrès co-sponsorisant la résolution à la Chambre des représentants des États-Unis aux côtés de la députée Clarke (47) : Joyce Beatty (OH-03); Wesley Bell (MO-01); Sanford D. Bishop Jr. (GA-02); Shontel M. Brown (OH-11); Salud Carbajal (CA-24); Andre Carson (IN-07); Sheila Cherfilus-McCormick (FL-20); Emanuel Cleaver (MO-05); Jasmine Crockett (TX-30); Shomari C. Figures (AL-02); Maxwell Frost (FL-10); Sylvia Garcia (TX-29); Eleanor Holmes Norton (DC); Steven Horsford (NV-04); Jonathan L. Jackson (IL-01); Pramila Jayapal (WA-07); Henry C. “Hank” Johnson, Jr. (GA-04); Sydney Kamlager-Dove (CA-37); Robin L. Kelly (IL-02); Summer L. Lee (PA-12); Zoe Lofgren (CA-18); John Mannion (NY-22); Sarah McBride (DE-At-Large); Jennifer L. McClellan (VA-04); James P. McGovern (MA-02); LaMonica McIver (NJ-10); Gregory W. Meeks (NY-05); Grace Meng (NY-06); Kweisi Mfume (MD-07); Stacey Plaskett (USVI); Ayanna Pressley (MA-07); Delia C. Ramirez (IL-03); Jan Schakowsky (IL-09); Terri Sewell (AL-07); Lateefah Simon (CA-12); Darren Soto (FL-09); Shri Thanedar (MI-13); Bennie G. Thompson (MS-02); Rashida Tlaib (MI-12); Ritchie Torres (NY-15); Lauren Underwood (IL-14); Marc Veasey (TX-33); Nydia M. Velázquez (NY-07); Debbie Wasserman Schultz (FL-25); Maxine Waters (CA-43); Bonnie Watson Coleman (NJ-12); Frederica S. Wilson (FL-24)

Organisations soutenant la résolution (20) : Institute for Justice and Democracy in Haiti, Bureau des Avocats Internationaux, Nègès Mawon, Haitian Women’s Collective, MADRE, American Jewish World Service, Center for Gender & Refugee Studies, Haitian Bridge Alliance, UndocuBlack Network, Amnesty International USA, African Communities Together, Roots of Development, Variant Strategies, UNESCO Inclusive Policy Lab-People of African Descent, Òganizasyon Feminis Dantò, Faith in New Jersey, OE Consulting, Congregations of St. Joseph, Black Diaspora Voices, Assured Quality Homecare

Contacts médias :

- **Sasha Filippova**, Institut pour la justice et la démocratie en Haïti, +1 925 997 0171, sasha@ijdh.org (anglais, français)
- **Marie Kattia Dorestant-Lefruey**, *Bureau des Avocats Internationaux*, +509 48 17 4545, mariekattialefruey@gmail.com (créole haïtien, français)

###